



Rapport d'enquête

Tutorat des étudiant·e·s infirmiers en milieu libéral, ESI et IDEL : ce qu'il·elle·s pensent

Depuis Janvier 2019, avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé, l'Union Régionale des Infirmiers Libéraux des Pays de la Loire et la Fédération Nationale des Étudiant·e·s en Soins Infirmiers, ont initié un travail commun afin d'établir un État des Lieux de l'accueil des Étudiant·e·s en Soins Infirmiers (ESI) auprès des IDEL. Deux enquêtes ont été diffusées, pendant le dernier trimestre 2019, auprès des Étudiant·e·s en Soins Infirmiers (ESI) et des Infirmier·ère·s Diplômé·e·s d'Etat Libéraux·ales (IDEL), qui avaient pour but de recueillir le point de vue de ces dernier·ère·s au sujet de l'accueil et de l'encadrement des ESI en stage en milieu libéral.

Ce rapport préliminaire présente les premiers résultats sur un total de 276 questionnaires collectés auprès d'ESI. Ceux-ci ont été soumis par voie numérique avec une diffusion du lien de ce questionnaire sur la page Facebook de la FNESI et par messagerie à ses adhérent·e·s individuel·le·s et ses associations adhérentes. Auprès des IDEL, le questionnaire a été soumis par l'URPS IDEL des Pays de la Loire sous format papier au cours de réunions co-organisées avec la CPAM, 361 questionnaires ont été collectés.

I. Le point de vue des étudiant·e·s

L'enquête réalisée auprès des ESI a été diffusée sur toute la France. Ce sont majoritairement des étudiant·e·s en deuxième et troisième année qui ont répondu à l'enquête et 84,8% sont des femmes. Il·elle·s sont 67,8% âgé·e·s de 20 à 25 ans et 63,7% des étudiant·e·s ayant répondu sont dans un IFSI public.

Ci-dessous un tableau reprenant la répartition territoriale des répondant·e·s.

Tableau 1 : Taux de réponse des ESI, par région, en Septembre 2019

Région	%
Pays de la Loire	21,7
Auvergne Rhône-Alpes	20,4
Ile de France	19,1
Bretagne	12,7
Nouvelle Aquitaine	7
Hauts de France	5,1
Occitanie	5,1
Bourgogne Franche-Comté	3,2
Grand Est	1,9
Normandie	1,3
Centre Val de Loire	1,3
Sud/PACA	0,6
DROM COM ¹	0,6

¹ DROM-COM : Départements et Régions d'Outre-Mer et Collectivités d'Outre-Mer





A. Choix du stage

Parmi les ESI ayant répondu à l'enquête, 42,8% d'entre eux·elles indiquent avoir souhaité effectuer un stage à domicile, parmi ces dernier·ère·s, seulement 64,6% ont eu la possibilité de l'effectuer. La majorité des stages (70,1%) ont été effectués en cabinet libéral tandis que les autres ont été réalisés en Hospitalisation À Domicile (HAD), Service de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD) et centres de santé. Ces données semblent montrer que **l'offre de stage en soins infirmiers à domicile est en deçà des besoins**.

La majorité des stages effectués ont duré 5 semaines (60,5% des stages). Il est à noter que la population étudiante accueillie reste majoritairement des étudiant·e·s de première année (43,3%) et de deuxième année (40,8%), ne laissant ainsi peu de places aux étudiant·e·s de 3ème année. Concernant la recherche de stage, dans 55% des cas les stages ont été recherchés par l'IFSI, dans 37,8% des cas par l'étudiant·e seul·e, et 7,2% des ESI ont demandé un stage de soins à domicile à l'IFSI. De manière générale, il ressort que 56,8% des étudiant·e·s ne recherchent jamais leur stage et que 34,2% le font parfois, dans la majorité des cas donc, l'ESI n'a pas choisi son lieu de stage et celui-ci n'a pas forcément respecté ses souhaits.

B. Présentation de la structure

Pour ce qui est de la préparation du stage, sur 111 réponses, 95 ESI ont eu un contact téléphonique avant le début de leur stage et 40,5% ont reçu leur planning avant le stage. C'est donc 3 ESI sur 5 qui n'avaient aucune idée de l'organisation de leur stage d'un point de vue horaires. Or l'obtention du planning permet une organisation personnelle en amont, et réduit la potentielle angoisse. 53,2% des ESI ont participé à la création de leur planning, c'est donc un peu moins de la moitié des ESI qui a vu son planning lui être imposé.

Au sujet de la présentation de la structure de stage : dans 61,3% des cas elle a été présentée dès le premier jour, dans 25,2% en amont, dans 11,7% la première semaine et dans 1,8% des cas elle n'a pas été présentée à l'ESI. Certain·e·s étudiant·e·s n'ont donc eu aucune présentation de leur structure d'accueil, **ce qui ne favorise pas l'intégration en son sein ou encore sa compréhension d'un point de vue fonctionnel**. Par ailleurs, 59,5% des étudiant·e·s n'ont pas reçu de feuille d'identification du stage ou dans 30,6% elles ont été données par l'IFSI. Dans 91,9% des cas, les étudiant·e·s n'ont pas reçu non plus de livret d'accueil. Le fait de ne pas mettre en œuvre une **politique d'encadrement complète** (présentation du service, livret d'accueil, etc) dès le début, ne permet pas à l'étudiant·e de se saisir des enjeux et savoirs inhérents aux terrains de stage.

C. Organisation

Les étudiant·e·s ont effectué majoritairement entre 7h et 8h de stage par jour (46% des répondant·e·s), ce qui est en adéquation avec la réglementation en vigueur. Pour la majorité d'entre eux·elles, leurs horaires ont été respectés ainsi que leurs contraintes personnelles et/ou institutionnelles. 55,9% des étudiant·e·s avaient systématiquement 11h de repos entre deux jours de stages, 33,3% les avaient la plupart du temps. C'est donc un certain nombre d'entre eux·elles qui **n'avaient pas accès au temps de repos réglementaire entre deux jours de stages**. Par ailleurs, 91% des plannings ont été respectés. Pour les repas, 51,4% avaient un





temps de repas mais sans lieu spécifique pour manger et 20,6% avaient un temps de repas avec également un lieu. C'est donc un peu plus d'un ESI sur 4 qui n'avait pas de lieu de repas. Pendant leurs horaires de stage, 71,2% des étudiant-e-s n'ont pas eu besoin d'utiliser leur voiture, en revanche 28,8% des ESI ont dû partiellement ou totalement utiliser leur véhicule personnel **alors même qu'il-elle-s étaient censé-e-s être encadré-e-s par un-e IDEL.**

D. Encadrement

Concernant les objectifs de stages, la majorité des ESI avaient préparé leurs objectifs avant le stage seul-e-s. La plupart des étudiant-e-s avaient une vague idée des compétences à développer dans le stage.

Concernant le-la tuteur-riche, 69,4% des étudiant-e-s ont pu le-la rencontrer dès le premier jour. La majorité des étudiant-e-s (70%) évaluent l'encadrement lors de leur premier jour comme étant très bon.

Comment évaluerais-tu l'encadrement lors de ton premier jour ?
111 réponses

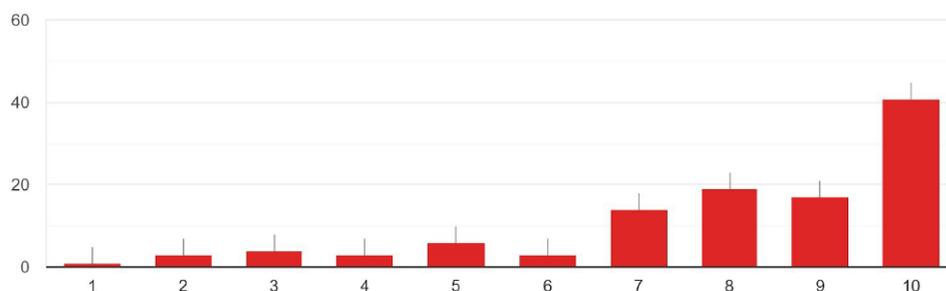


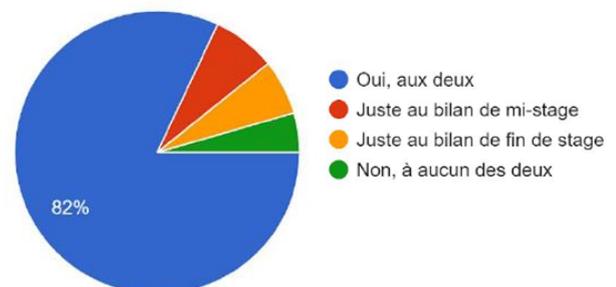
Figure 1 : Evaluation par les ESI de leur encadrement en stage libéral, lors du premier jour de stage – de 0 totalement insatisfaits à 10 totalement satisfaits

Concernant l'encadrement, les étudiant-e-s étaient en majorité encadré-e-s par 2 ou 3 IDEL. 59,5% ont pu présenter leurs objectifs et portfolio à tout-e-s les infirmier-ère-s l'ayant encadré. 93,7% des étudiant-e-s ont eu un bilan de mi-stage et 100% ont eu un bilan de fin de stage. Pour ces bilans, **82% des ESI étaient présent-e-s** tandis que 18% n'y ont pas assisté. Ces ESI n'ont donc pas pu avoir l'occasion d'**exprimer leur point de vue sur le vécu du stage.**

As-tu eu un bilan de fin de stage ?
111 réponses

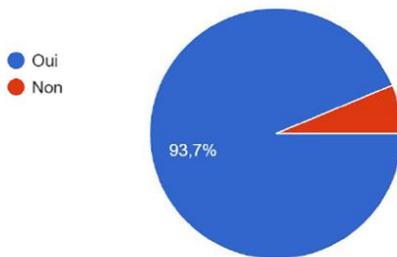


Étais-tu présent.e pour ces bilans ?
111 réponses

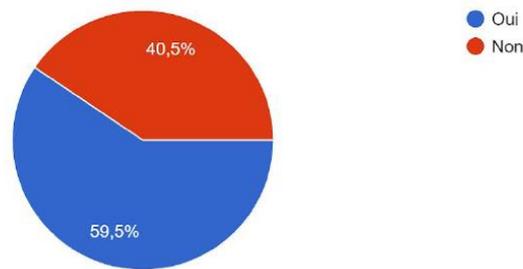




As-tu eu un bilan de mi-stage ?
111 réponses



As-tu pu présenter tes objectifs et ton Portfolio à tou.te.s les infirmier.e.s qui t'ont encadré.e.s ?
111 réponses



La majorité des étudiant.e.s évaluent les échanges de pratique (figure 3) avec leurs encadrant.e.s comme étant très bons. 54,1% des étudiant.e.s ont toujours effectué leurs soins avec un.e encadrant.e et 55,9% d'entre eux·elles considèrent que la présence de l'encadrant.e n'a pas modifié le relationnel avec les patient.e.s.

Comment évalues-tu les échanges de pratique au quotidien avec ton/tes encadrant.e.s ?
111 réponses

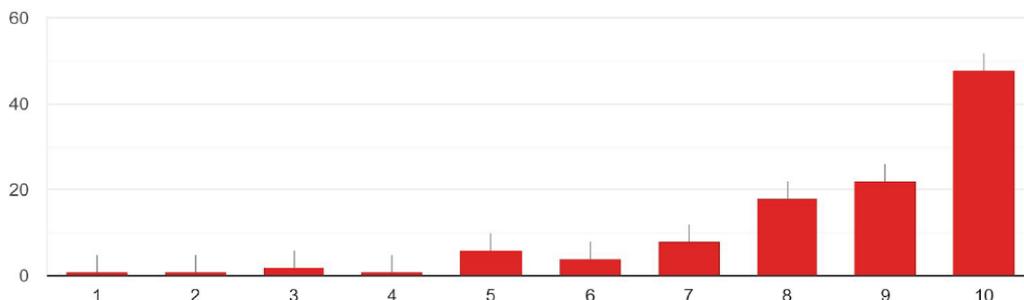


Figure 3 : Evaluation par les ESI des échanges quotidiens avec l'encadrant IDELs – de 0 totalement insatisfaits à 10 totalement satisfaits

Concernant l'atteinte des objectifs de stages, 88,3% des étudiant.e.s ont validé leurs objectifs et 72,1% les ont même dépassés. Ce stage a donc été **majoritairement réussi** par les ESI. Le stage a permis à 34,2% de **consolider leur projet professionnel**, 36,9% se sont, grâce à ce stage, orientés différemment.

62% des étudiant.e.s ont été initié.e.s à la gestion d'entreprise libérale, à la gestion administrative et juridique ou à la cotation, la facturation et la comptabilité grâce à ce stage. C'est cependant primordial en cas d'exercice en libéral, la gestion administrative est quant à elle présente peu importe le lieu de stage.





E. Travail avec les autres professionnel-le-s

Pour ce qui est de la collaboration avec d'autres professionnel-le-s, 35% des étudiant-e-s n'ont collaboré qu'avec une seule autre profession et étaient peu en contact avec eux-elles. L'intérêt de cette collaboration n'a pas fait l'unanimité auprès des étudiant-e-s. Pour les étudiant-e-s n'ayant pas pu travailler en collaboration avec d'autres professions, 62,3% auraient aimé pouvoir le faire. Ainsi, ce n'est donc pas forcément par manque d'intérêt qu'il·elle-s n'ont pu le faire puisque 53,4% ont cherché à le faire. 82% des étudiant-e-s n'ont pas pu participer à des actions, des réunions, hors contexte de soins du secteur libéral.

II. Le point de vue des infirmier·ère-s libéraux·ales

A. Les demandes de stage

L'enquête réalisée auprès des Infirmier·ère-s Diplômé·e-s d'Etat Libéraux·ales (IDEL) des Pays de la Loire par l'URPS aboutit à certains résultats, certaines conclusions.

De prime abord, il ressort que 33,3% des IDEL interrogé·e-s n'accueillent aucun·e Étudiant·e en Soins Infirmiers (ESI) en stage dans l'année, 26,1% des IDEL interrogé·e-s accueillent un·e étudiant·e, 23,1% en accueillent deux et 9,2% en accueillent trois (figure 4). Il est donc essentiel de comprendre et prendre en compte les difficultés que rencontrent les IDEL dans l'accueil des ESI afin de pouvoir favoriser cette pratique.

1 - Combien d'étudiant accueillez-vous par an ?

360 réponses

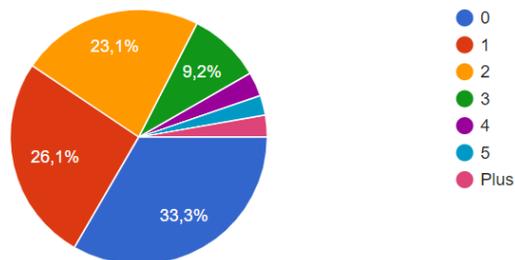


Figure 4 : Nombre d'ESI accueilli par an

Concernant le nombre d'ESI accueilli·e-s en même temps, 91% des IDEL n'accueillent qu'un·e ESI à la fois et 9% en accueillent plusieurs en même temps et de plusieurs niveaux différents. Les raisons invoquées parmi les 120 répondant·e-s qui n'accueillent aucun·e ESI : 66 ont répondu à la question sur le temps que prend l'encadrement et parmi eux 58 considèrent ne pas avoir le temps de les accueillir. Pour les IDEL ayant répondu au questionnaire, les ESI accueilli·e-s sont principalement issu·e-s de promotion de troisième année (189 IDEL ont reçu des 3^{ème} années, contre 72 des 1^{ère} années). Ce qui apparaît **en contradiction avec les réponses apportées par les étudiant-e-s**.





Les stages sont réalisés majoritairement suite à des demandes ponctuelles d'ESI (73%) et sinon sur demande ponctuelle d'IFSI (24%) ou sur Conventionnement (22%). Les IDEL accueillent des ESI venant d'IFSI privés et publics à 58,7%, seulement d'IFSI publics à 34,5% et plus à la marge que d'IFSI privés.

B. Encadrement

En moyenne, plus de 30% des IDEL prennent 5h à 6h sur 5 semaines de leur temps personnel avec l'ESI, 6,5% des IDEL déclarent prendre plus de 10h de temps avec l'ESI en plus du temps d'activité professionnelle. Puisque c'est un temps personnel, c'est non rémunéré, même si l'encadrement de l'ESI fait partie de leurs missions. Aussi, **la majorité des IDEL (65%) indique ne pas avoir le temps nécessaire que requiert l'encadrement** d'un-e étudiant-e (figure 5).

14 - Pensez-vous avoir le temps pour encadrer les ESI ?

282 réponses

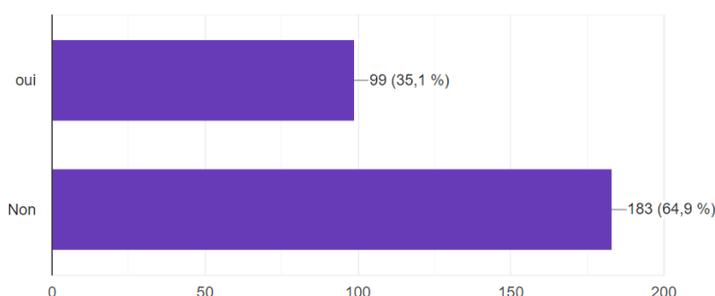


Figure 5 : Perception des IDEL sur le temps disponible pour l'encadrement des ESI

Les IDEL accueillant des ESI sont tenu·e·s d'encadrer ces dernier·ère·s par le biais du tutorat en stage, or l'enquête nous révèle en effet que **seul·e·s 16,3% des IDEL ont reçu une formation de tutorat**. Pour 88,2% des répondant·e·s, tou·te·s les IDEL du cabinet encadrent des ESI, or 90,2% des réponses affirment que tou·te·s ne sont pas formé·e·s à l'encadrement, on est donc en droit de **questionner la qualité de l'encadrement**, et dans 81,2% des cas, l'ESI n'est pas accueilli·e par un·e IDEL formé·e au tutorat. **40% des IDEL n'identifient pas de différence entre les rôles de tuteur·rice de stage, maître de stage, IDE de proximité, et IDE référent·e**.

En ce qui concerne la maîtrise du **référentiel de formation**, 76,5% des IDEL déclarent ne pas le maîtriser. Ce qui apparaît problématique dans la mesure où le référentiel cadre la formation et les apprentissages nécessaires, l'encadrement en découle donc. Chez les IDEL, **91,6% d'entre eux·elles n'ont pas de livret d'accueil** de leur cabinet et 87,8% n'ont pas de fiche d'identification de lieu de stage. 59% des IDEL indiquent proposer d'autres activités que du soin technique (réunion d'équipe, activités organisationnelles, etc.). Nous pouvons regretter que 2/5 des ESI n'aient pas eu cette ouverture mais cela peut être mis en parallèle avec le **manque de temps** dont disposent les IDEL pour assurer un accueil complet des ESI et un manque de formalisation des modalités de tutorat en libéral.





C. Organisation du stage

Parmi les répondant-e-s, 193 affirment avoir eu un contact en amont du stage avec l'ESI pour des questions d'organisation principalement.

Le planning de stage est confectionné par l'IDEL uniquement dans 46,8% des cas, et en collaboration avec l'ESI dans 37% des cas et est variable dans le reste des cas. **35,9% des répondant-e-s déclarent n'avoir aucun contact avec l'IFSI pendant le stage**, pour ceux-celles en ayant, il se fait principalement par téléphone pour des questions de demande d'évaluation et d'organisation de celles-ci.

D. Evaluation

Concernant le portfolio qui est à remplir par l'ESI et par le-la tuteur-riche de stage à différents moments du stage, **plus de la moitié des répondant-e-s déclarent ne pas le maîtriser**, or il est l'outil de suivi et d'évaluation des compétences en stage. Sa non-maîtrise peut donc engendrer des erreurs de suivi ou d'évaluation.

D'après l'enquête (figure 6), les bilans de stage intermédiaires et finaux sont relativement bien maîtrisés, même si **seulement 74% sont réalisés en présence des ESI**. C'est encore un trop grand nombre de bilans réalisés sans l'ESI, qui plus est, réglementairement l'ESI se doit d'être présent-e.

29 - Évaluation et bilan du stage

231 réponses

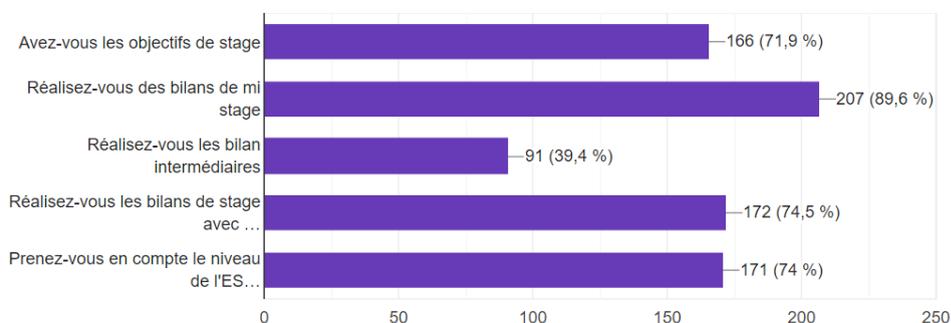


Figure 6 : Réponses des IDEL sur les modalités de l'évaluation des ESI

E. Besoins des IDEL pour accueillir les ESI

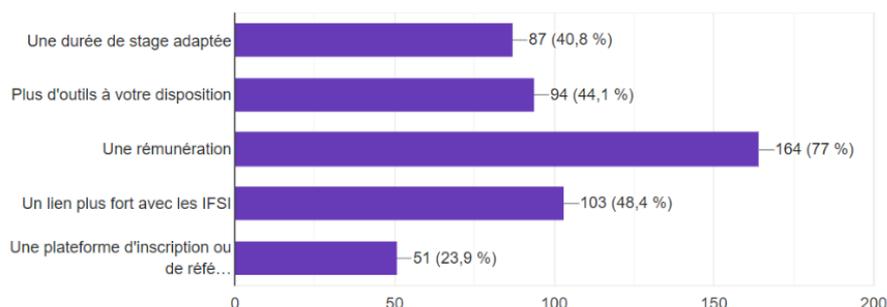
Afin d'accueillir plus confortablement les ESI, **77% des IDEL interrogé-e-s souhaiteraient pouvoir obtenir une rémunération spécifique**. En effet, le temps que prend l'encadrement n'est pas un temps rémunéré pour l'infirmier-ère libéral-e. Deux temps sont principalement identifiables : le temps pris individuellement avec l'étudiant-e (rencontre préalable au stage, réalisation des bilans, etc.) et le temps d'encadrement pendant la réalisation des soins ralentissant la tournée de l'IDEL. Les IDEL ont également notifié à 48% l'importance d'un lien plus fort et facilité avec les IFSI. Enfin, 44% seraient demandeur-se-s d'outils et 41% une durée de stage plus adaptée.





31 - Que souhaitez-vous pour accueillir plus confortablement les ESI ?

213 réponses



III. Mise en perspective de réponses IDEL et ESI

Pour les questions communes aux deux enquêtes, nous avons pu confronter les résultats et il apparaît que malgré le peu d'IDEL formé·e·s au tutorat et le manque de connaissances qu'il·elle·s affirment, les ESI considèrent malgré tout avoir un bon accueil en stage.

Le portfolio est un outil phare de la formation en soins infirmiers, cependant, 40% des ESI déclarent ne pas avoir pu le présenter à leurs encadrant·e·s. Ceci peut être mis en parallèle avec le fait que plus de la moitié des IDEL disent ne pas maîtriser cet outil. La question de la formation des IDEL sur l'utilisation du portfolio est donc primordiale, en effet il apparaît très problématique que l'infirmier·ère en charge de l'encadrement de l'ESI n'ai que peu de maîtrise sur l'outil utilisé par ce·tte dernier·ère.

En revanche, les bilans de mi stage et de fin de stage sont réalisés d'après les deux parties, cependant trop souvent sans l'ESI alors qu'il en va du cadre réglementaire de la formation de réaliser le bilan en présence de l'ESI.

Pour ce qui est de la collaboration avec d'autres professionnel·le·s, il ressort de l'enquête que les étudiant·e·s sont demandeur·euse·s de travailler en interprofessionnalité, or les Infirmier·ère·s libéraux·ales n'impliquent pas énormément ces dernier·ère·s dans des activités hors soins.

Les IDEL déclarent ne pas maîtriser le cadre réglementaire des stages, ce qui se retrouve notamment dans l'utilisation de la voiture de la part des ESI par exemple. En effet 12,6% de ces dernier·ère·s déclarent utiliser leur véhicule personnel pour arranger l'IDEL, 8,1% car cela les arrange et 8,1% l'utilisent en permanence. Nous rappelons que lors d'un stage, l'IDEL est responsable de l'ESI du début du service, à sa fin, il est donc impensable qu'un·e ESI soit obligé·e de prendre son véhicul personnel, qui constitue un coût financier important parfois pour se déplacer entre les différents lieux de soins.

Au regard du temps nécessaire pour l'encadrement des ESI, les IDEL requièrent des moyens financiers supplémentaires et plus de lien avec les IFSI afin d'être en mesure d'accueillir correctement et confortablement les ESI.





En conclusion, ces enquêtes montrent le besoin de renforcer les compétences des IDEL que ce soit sur le rôle des différent-e-s acteur-ric-e-s (référent-e-s de stage, tuteur-ric-e-s, IFSI, etc.), que des outils utilisés (portfolio, référentiel de formation, livret d'accueil, fiche de stage, etc.) ou encore du cadre réglementaire. En ce sens, nous recommandons que soient développées des actions visant à :

- favoriser la formation des IDEL par exemple en communiquant sur les formations disponibles,
- outiller les IDEL dans leur fonction de tutorat avec des guides ou autres outils pratiques,
- permettre aux IDEL de donner une lisibilité sur les périodes les plus propices à l'accueil d'ESI.

En activité libérale, l'encadrement des étudiant-e-s ne fait pas ou peu l'objet de dédommagement. L'encadrement d'ESI demande aux IDEL de dégager du temps pour la réalisation des soins, du temps d'échanges sur les soins, sur les connaissances, sur les dossiers de soins, du temps d'encadrement, d'évaluation de stage ... Tout ceci a un impact sur l'activité économique des IDEL avec un ralentissement de leurs tournées. Le temps d'encadrement engendre un allongement de l'activité (environ 1h/1h30 par jour). De plus, l'encadrement nécessite une formation pédagogique et donc une démarche volontaire, et coûteuse financièrement.

La reconnaissance des IDEL accueillant des ESI est donc essentielle pour favoriser l'accueil de d'étudiant-e-s en milieu libéral et assurer une formation de qualité. L'enjeu est tant au niveau financier qu'au niveau du statut de maître de stage

Concernant les ESI, Il semblerait que peu d'étudiant-e-s aient réellement souhaité être en stage libéral, en ce sens, l'implication n'était peut-être pas optimale pour ces dernier-ère-s. Cependant, un certain nombre d'entre eux-elles déclarent que ce stage a pu confirmer un projet professionnel ou au contraire éclairer sur d'autres possibilités. Il apparaît donc qu'un questionnement plus approfondi ainsi qu'une sensibilisation préalable aux stages en milieu libéral est nécessaire, et un rappel de la réglementation.

